

Transport du grain de l'Ouest—Loi

cela finirait par détruire ces régions. Si j'ai choisi d'illustrer cela de cette façon, c'est tout simplement pour que mes amis d'en face comprennent que j'ai présenté les pétitions signées par divers électeurs de ma circonscription en parfaite connaissance de cause. J'ai fait état des préoccupations véritables de personnes réelles, montrant que ce projet de loi aura une incidence négative indubitable sur leur gagne-pain.

● (1850)

Par ailleurs, voyez ce que les sociétés ferroviaires font et ce qui se passe dans certaines de ces régions. Par exemple, je voudrais mentionner un article paru le 16 mai dernier dans le *New York Times* et selon lequel le CN va renflouer le Milwaukee Road Railway au coût de 250 millions de dollars, et le CP offre de renflouer le Rock Island Railway au coût de 100 millions de dollars. Circulent aussi des rumeurs selon lesquelles le CP pourrait déboursier 350 millions de dollars pour sauver l'Illinois Central Gulf Railway. C'est pourquoi, monsieur le Président... Je m'arrêterai là.

Le Président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui était alloué est expiré.

M. Prud'homme: Encore! Le vote!

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur le Président, les ministériels demandent qu'on passe au vote. C'est ainsi que le député de Rosemont (M. Lachance) tente aujourd'hui, par voie détournée, d'imposer la clôture en vertu de l'article 56 du Règlement:

La question préalable, tant qu'elle n'est pas résolue, exclut tout amendement à la question principale, et elle est posée en ces termes: «Que cette question soit maintenant mise aux voix».

Le député de Rosemont a présenté une motion aujourd'hui qui enlève à l'opposition pratiquement tous les moyens qu'elle avait pour aider le gouvernement à améliorer un projet de loi lamentable. Il ne nous semble pas raisonnable que le gouvernement, supposément formé de démocrates, procède de cette façon avec un projet de loi aussi important pour l'ouest du Canada que peut l'être celui du tarif statutaire pour le transport des céréales.

J'ai trouvé drôle d'entendre le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) intervenir à la Chambre il y a quelques instants et parler de la liberté de choix. Je sais que le député ne possède pas de livret de permis de la Commission canadienne du blé et je ne pense pas qu'il en ait jamais possédé un ou même qu'il sache comment on l'utilise. En effet, il n'y a que deux députés néo-démocrates, je pense, qui détiennent un livret de permis A ou B de la Commission canadienne du blé.

Une voix: Est-ce un faible pourcentage?

M. McKnight: Le député de Regina-Ouest demandait au gouvernement de subventionner les chemins de fer. Il a

demandé aux contribuables canadiens, ainsi qu'aux agriculteurs, de bien vouloir subventionner les chemins de fer. Il n'a rien demandé pour les agriculteurs, les céréaliculteurs. Il souhaitait que le Canadien Pacifique obtienne une subvention des contribuables canadiens. Après tout ce que nous a dit le député au sujet des méfaits du Canadien Pacifique, le voilà en train de quémander des subventions pour cette société ferroviaire. Je trouve ça très étrange. Nous ne nous attarderons pas sur les différents emplois que le député a occupés. Toutefois, je voudrais qu'il comprenne qu'en vertu de sa proposition, on créerait un VIA Rail pour les marchandises, que les deux réseaux ferrés du Canada continueraient à voir leurs coûts augmenter, et les répercuteraient sur les producteurs de grains du Canada. Lors des audiences de VIA Rail, j'ai entendu le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) condamner ce processus et il recommencera demain. Toutefois, aujourd'hui, le député de Regina-Ouest, néo-démocrate, demande que le gouvernement autorise le Canadien National et le Canadien Pacifique à imposer la même augmentation, la même poussée inflationniste que dans le cas de VIA Rail.

Il est curieux de voir qui est critiqué, lorsque le parti à ma gauche est en difficulté. Le projet de loi est proposé par un gouvernement libéral. Ce sont les conservateurs, les seuls qui poursuivent le débat, les seuls qui aient conservé un certain crédit aux yeux des producteurs, les seuls qui essaient d'aider le gouvernement et de l'empêcher d'adopter un mauvais projet de loi, de lui éviter peut-être d'être exclu à jamais de l'ouest du Canada. Je ne suis pas certain que nous puissions le faire.

Le Nouveau parti démocratique a proposé de reporter à six mois l'étude du projet. Et à l'occasion du vote qui a eu lieu l'autre soir, 35 p. 100 des néo-démocrates étaient absents pour appuyer leur propre amendement.

Des voix: C'est honteux!

M. McKnight: Oui, 35 p. 100 n'étaient pas ici pour appuyer un moratoire de six mois. Même le chef de leur parti n'était pas là pour soutenir la motion. C'est à se demander s'ils jouent la comédie et s'ils sont vraiment sérieux. Ils ont prétendu qu'ils combattaient le projet jusqu'à la fin, qu'ils ne voudraient en aucune manière y être mêlés. Mais que voulait le député de Regina-Ouest? Il a proposé que le projet de loi C-155 soit renvoyé au comité. J'ignore ce qui se passe dans le groupe à ma gauche. Je note que le chef est absent. De même que le leader parlementaire. Comment puis-je ajouter foi aux propos du député de Regina-Ouest qui dit: «Nous allons lutter contre le projet de loi. Nous voulons le bloquer. Nous essaierons par tous les moyens». Et pourtant quand l'occasion s'est présentée de voter en faveur d'un moratoire de six mois, 35 p. 100 des néo-démocrates étaient absents. Pourtant, ils sont venus à la Chambre aujourd'hui pour proposer une motion tendant à renvoyer le projet de loi à un comité. Je ne sais vraiment plus à quoi m'attendre de leur part.